

ÉTAT DE QUESTION



Jerzy Jedlicki

BILAN SOCIAL DU DUCHÉ DE VARSOVIE*

LA NOBLESSE

L'idéologie, traditionnelle en Pologne, de « l'égalité nobiliaire », ne permettait pas de parler d'« aristocratie ». Ce terme n'est entré en usage qu'après 1830; ce sont les écrivains démocrates en exil qui commencèrent à l'employer, en lui donnant un sens nettement péjoratif. Il désignait soit les familles nobles, auxquelles les monarques étrangers (principalement les puissances qui se sont partagées la Pologne) avaient conféré des titres aristocratiques, soit le système politique conservateur. En Pologne d'avant les partages, et même encore à l'époque napoléonienne, l'on parlait plutôt des « magnats » ou des « grands seigneurs » en désignant ainsi les propriétaires d'immenses domaines, investis en règle générale des plus hautes dignités dans l'État, dites dignités sénatoriales (voïvodes, châtelains, évêques). Cette catégorie sociale, composée de quelques dizaines de familles, constituait l'élite patrimoniale, politique et mondaine de la noblesse, cependant elle n'a jamais eu un statut légal particulier. Cette élite ne s'est pas sentie menacée par l'invasion napoléonienne, bien au contraire, c'est sur elle que fût fondé le système français de gouvernement dans le Duché et c'est à ses représentants que furent confiées les fonctions les plus importantes dans le gouvernement de Frédéric Auguste.

On estime que sur le territoire du Duché de Varsovie la noblesse comptait environ 300 mille personnes, ce qui correspondait à 7% de la population. Du point de vue socio-économique nous pouvons y distinguer des catégories suivantes:

A. Les propriétaires des biens. On classe dans cette catégorie ceux qui possédaient au moins un village avec les paysans-« serfs ». C'était la classe féodale principale

* La présente étude constitue une version abrégée et amendée du rapport préparé en réponse à l'enquête internationale du professeur Albert Soboul, intitulée *Bilan social de l'Europe en 1815*. Cette enquête fut élaborée en 1964, dans le cadre des travaux préparatifs au XII^e Congrès International des Sciences Historiques à Vienne. Les informations contenues ci-dessous ont été en partie utilisées par l'auteur de l'enquête dans son rapport présenté au Congrès (voir *Rapports*, vol. I, p. 514 - 545).

en Pologne, elle exerçait une influence prépondérante dans le domaine politique et social, mais elle était numériquement faible, ne dépassant pas 5% de l'ensemble de la noblesse.

B. Les fermiers des biens nationaux, des biens privés et les « possesseurs emphytéotiques ». Bien que n'étant pas des propriétaires, ils appartenaient (en majorité), du point de vue social à la noblesse foncière. La limite entre ces deux couches sociales ne se laisse pas toujours tracer nettement: il arrivait qu'un propriétaire tenait à bail un village voisin ou qu'en perdant son bien il plaçait ainsi le capital qu'il a pu sauver ou, enfin, qu'un fermier enrichi plaçait son capital en acquisitions foncières.

C. Nobles — propriétaires partiels. Dans cette catégorie sont classés ceux qui possédaient la moitié, ou moins que la moitié d'un village. Dans certaines régions le morcellement de la propriété foncière était tellement poussé qu'un village avait plus d'une dizaine de propriétaires. Il arrivait alors qu'un propriétaire ne pouvait disposer que d'une seule famille paysanne, astreinte à la corvée.

D. La noblesse dite « d'enclos ». Socialement proche des propriétaires partiels, considérée par les statistiques comme formant avec ceux-ci la catégorie de la petite noblesse, elle se distinguait cependant par cela, qu'en possédant une exploitation agricole, elle n'avait pas de serfs, et, par conséquent, ne pouvait pas jouir du privilège féodal d'exploiter le travail paysan. Ces nobles cultivaient leurs terres eux-mêmes ou avec l'aide de quelques valets. Ils se distinguaient des paysans par l'exemption de toute charge féodale, par la propriété du sol, et par leur sentiment de supériorité sociale; par contre, ils se rapprochaient d'eux par leur manière de vivre et leur manque d'instruction (c'étaient en majorité des illettrés). Depuis des siècles cette noblesse était très nombreuse dans les territoires situés au nord et à l'est de Varsovie (c'étaient, dans le Duché de Varsovie, les départements de Płock, de Łomża, de Siedlce et une partie du département de Varsovie), ainsi qu'en Lituanie du sud et en Volhynie. Elle n'apparaissait guère dans le sud et l'ouest du Duché.

E. La noblesse de service ou employés des domaines privés. C'était une noblesse qui ne possédait pas en propre de terre, mais qui était liée à l'économie rurale par ses fonctions dans l'administration des domaines, fonctions qui consistaient, plus particulièrement, dans la surveillance des paysans corvéables.

F. La noblesse non-propriétaire, vivant dans les villes (dite « noblesse de pavé »). Son nombre s'est accru rapidement dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle et au XIX^e siècle en résultat des processus de morcellement et de paupérisation de la petite propriété noble. Ces nobles recherchaient les carrières de fonctionnaires, militaires, ecclésiastiques et dans les professions libérales. Il arrivait aussi, bien que moins souvent, qu'ils entraient dans l'artisanat ou le commerce. Leur statut pratiquement ne différait guère de celui des roturiers; au début du XIX^e siècle l'opinion publique les considérait souvent comme ne faisant plus partie de la noblesse.

Une statistique des chefs de familles nobles dans le Duché en 1810 se présente sous forme du tableau suivant (en milliers):

Propriétaires des domaines (groupe A)	3,7
Fermiers (groupe B)	5,0
Petite noblesse (groupes C+D)	26,0
Employés des domaines (groupe E)	11,1
Noblesse rurale au total	45,8.

Compte tenu des familles, la noblesse rurale représentait environ 4% de la population et 60% de toute la noblesse. Les 40% restant c'était la noblesse urbaine, classée par les statistiques officielles ensemble avec les roturiers suivant les diverses catégories professionnelles.

Il s'ensuit que, déjà avant 1815, la notion des « grands propriétaires fonciers » ne coïncidait plus avec le concept traditionnel de noblesse. Les privilèges sociaux étaient réservés presque exclusivement à la couche, plus restreinte, de la noblesse terrienne. On a fait à l'époque quelques efforts d'accorder de nouveau ces deux notions, en ne désignant par le terme « noblesse » que les propriétaires.

La greffe des idées et des institutions nées de l'esprit de la Révolution française en Pologne a aboli ce qui restait encore de prestige de la noblesse paupérisée, tout en renforçant la position sociale de la grande propriété féodale. La mythologie nobiliaire traditionnelle, fondée sur le privilège de la naissance, accentua son recul. En même temps, se développait une idéologie « terrienne » se rattachant non pas tant aux privilèges héréditaires, qu'à la « qualité » résultant de la propriété. La noblesse terrienne moyenne, autrefois hostile aux magnats « violant l'égalité nobiliaire », commença à chercher et à trouver dans l'aristocratie ses chefs politiques naturels (les Czartoryski, les Zamoycki), et à créer une distance entre elle et ses frères moins bien nantis. Par contre, la masse de la petite noblesse et de la noblesse urbaine, vivant autrefois dans la dépendance des magnats, s'affirmait maintenant comme un élément politiquement indépendant. C'est elle qui ressentit le plus les persécutions nationales fermant devant elle les voies d'avancement dans le service civil ou militaire, l'accès à l'instruction, etc. A commencer par l'insurrection de 1794 et les légions polonaises de Dąbrowski c'est dans son sein que vont se recruter les cadres de tous les mouvements polonais, révolutionnaires et nationaux.

Le clergé ne constituait pas en Pologne d'état distinct, on le considérait plutôt comme faisant partie de la noblesse. Les fils des bourgeois ne pouvaient accéder qu'aux dignités ecclésiastiques inférieures; au début du XIX^e siècle il n'y avait guère parmi les membres du clergé de fils des paysans. La période napoléonienne n'a pas duré assez pour entraîner une démocratisation plus profonde de la composition sociale du clergé. Il est certain cependant que l'influence de la hiérarchie catholique sur la vie sociale et politique a été en cette période sensiblement réduite.

Dans ces conditions la noblesse terrienne restait la classe la plus conservatrice de toute la société polonaise. Elle défendait avec acharnement le système agraire féodal, qui lui assurait les droits à la terre et aux prestations paysannes. La grande majorité de cette noblesse considérait toute ingérence de l'autorité politique dans les rapports entre le seigneur et ses paysans comme une usurpation. De là venait

son hostilité à l'égard des mesures prussiennes de régulation, par ailleurs très avantageuses pour les propriétaires fonciers.

Le Comité de Réforme, fondé par Alexandre I^{er} en 1814, s'efforçait en vain de convaincre les propriétaires que « notre pays continuera à être opprimé par de tristes malheurs, l'Europe n'arrêtera pas de nous accuser d'anarchisme et d'offenses à l'humanité tant que la classe des propriétaires, la classe nobiliaire, n'aura pas extirpé de ses propres mains et avec l'aide du gouvernement ces faux principes qui sont à l'origine de la servitude et de la misère de nos paysans ». Cet appel n'a pas convaincu la majorité de ceux à qui il était adressé. La majorité s'est prononcée contre les projets de rachat des charges paysannes, et pour le maintien de la corvée, elle estimait que l'éventuelle diminution des charges doit être laissée à la décision des propriétaires eux-mêmes. Les postulats ne manquaient pas, qui demandaient le rétablissement, du moins partiel, du servage et la limitation du droit des paysans de changer librement de domicile. L'opinion de ceux qui se sont résignés à l'abolition du servage fut exprimée par un des correspondants qui demandait: « Q'est-ce donc que le paysan peut exiger de plus? [...] Est-ce que le fait d'avoir labouré la terre d'un noble lui confère la propriété de cette terre? ».

En fait, les paysans polonais d'avant 1815 n'ont pas avancé de telles demandes. Même les révoltes paysannes des années 1815 - 1830, fréquentes surtout dans les biens nationaux, n'avaient que des buts limités à une diminution des charges ou le remplacement de la corvée par le cens.

LA RÉPARTITION DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE

La « consolidation napoléonienne » n'a pas abouti dans le Duché de Varsovie à la création d'une classe des paysans-propriétaires. Cette classe est née le plus tôt sur les territoires annexés par la Prusse (la Poméranie et la Silésie à partir de 1807, la Grande-Pologne à partir de 1823) à mesure que progressait le rachat des droits seigneuriaux, réglé par l'État. Dans la Galicie (annexée par l'Autriche), cette classe est issue de l'acquisition générale de la propriété du sol par les paysans en 1848, dans le Royaume de Pologne (partie de l'Empire Russe) la même chose eut lieu en 1864.

Dans le Duché de Varsovie il y avait un certain nombre de paysans et de colons étrangers disposant de la propriété utile du sol (bail emphytéotique), mais ils représentaient un pourcentage infime par rapport à la masse paysanne déshéritée (en moyenne 1%, sauf dans les départements de Poznań et de Bydgoszcz, où ils étaient beaucoup plus nombreux).

La propriété bourgeoise de terre était également sans importance réelle. C'est seulement en 1791 que l'on a reconnu aux bourgeois polonais le droit d'acquérir les terres. Dans la période mouvementée qui suivit et qui dura jusqu'à 1815 peu nombreux étaient les bourgeois qui ont fait usage de ce droit; c'étaient, pour la plupart, des annoblis et ils l'ont fait davantage pour des raisons de prestige que pour des rai-

sons économiques: la possession des terres était en Pologne la source principale de considération sociale. Les achats des terres conçus comme placements des capitaux étaient rares. Les transactions portant sur la terre étaient nombreuses, mais elles ne se passaient, en règle générale, qu'entre la noblesse terrienne.

Un autre aspect de la question paraît plus important. Les biens nobles étaient vendus toujours avec les exploitations paysannes qui en faisaient partie, et avec les droits seigneuriaux qui y étaient attachés, en premier lieu avec la corvée. Le bourgeois qui achetait un bien noble devenait alors automatiquement le seigneur, il succédait à tous les droits de l'ancien propriétaire. Annobli ou pas, il s'adaptait aux façons des nobles de gérer l'exploitation et au mode de vie de la noblesse terrienne.

La propriété de l'Église en Pologne se retrécissait déjà depuis la deuxième moitié du XVIII^e siècle (la sécularisation des biens des jésuites, celle des biens de l'évêché de Cracovie); ce processus continuait après les partages de la Pologne, en faisant augmenter les biens fiscaux ou ceux des particuliers, mais n'entraînant pas de modifications essentielles dans la structure agraire du pays. Dans le Duché de Varsovie (du moins dans ses frontières de 1808) la propriété foncière de l'Église pratiquement n'existait plus, sauf les petites fermes des curés et les biens de quelques couvents.

La vente partielle des biens nationaux et des biens ayant appartenu à l'Église ne commencera dans le Royaume de Pologne qu'en 1828, ce ne sera d'ailleurs que la vente par fermes entières, sans morcellement, elle contribuera donc à augmenter uniquement les possessions des terriens. Dans le Duché un cinquième environ des biens nationaux ont été distribués parmi les généraux français; après la chute du Duché ces biens ont été restitués au fisc. Par contre, les biens qui ont formé dans le Duché la dotation de la Couronne n'ont pas été restitués au trésor, mais ils ont augmenté respectivement la dotation de la Couronne de Prusse ou de Russie.

Selon les données concernant les six départements du Duché en 1808 (avant l'annexion de la Nouvelle Galicie) environ 30% de toutes les habitations paysannes se trouvaient dans les biens nationaux. Nous ne disposons de données plus précises que pour le Royaume de Pologne en 1819.

	Terres arables	Prairies	Forêts	Population paysanne
	%	%	%	%
Biens nationaux	20,2	18,8	32,3	27,4
Biens privés	79,8	81,2	67,7	72,6
	100,0	100,0	100,0	100,0

En principe, étant donné les rapports socio-économiques, l'on peut parler dans le Duché de deux types seulement de propriété foncière: 1° de la propriété féodale, privée ou nationale, avec les prestations paysannes qui y étaient liées, et 2° de la petite propriété noble sans ces prestations, propriété qui n'apparaît plus généralement que dans quelques départements.

LA SOCIÉTÉ RURALE

Les processus spontanés de stratification économique de la paysannerie, tels qu'ils caractérisent la campagne dans le régime capitaliste, n'étaient qu'amorcés aux temps du Duché de Varsovie. Les revenus en argent des paysans, même les plus riches et le mieux dotés de terres, étaient strictement contrôlés et limités par le seigneur. Le processus de paupérisation des exploitations faibles, en résultat des partages successoraux ou de l'abandon des exploitations délabrées et surchargées de prestations, se déroulait avec beaucoup plus d'intensité. Cependant dans ces cas aussi le dernier mot appartenait au propriétaire du domaine: toute cession du sol, tout changement dans la répartition du sol entre les paysans ne pouvait avoir lieu qu'avec son approbation. Le propriétaire pouvait, s'il le jugeait opportun, soutenir une exploitation paysanne défaillante en lui accordant une aide ou en réduisant la corvée, mais il pouvait également, et avec facilité, amener à la ruine une exploitation prospère. Il pouvait agir de façon à avoir dans ses biens un nombre restreint des paysans tenus de payer le cens ou d'effectuer la corvée avec leur propre cheptel, et, à côté d'eux, une masse de paysans dépossédés de terre et prêts à tout moment à louer leur travail au bas prix. Il pouvait également entretenir un nombre considérable de petites exploitations paysannes, astreintes à une corvée élevée, mais effectuée par les paysans seuls, sans animaux de trait. Le choix de la façon de procéder dépendait des conditions locales: du peuplement de la campagne, des prix du blé, du travail, du niveau d'agriculture.

De toute façon, le front uni de la paysannerie contre les propriétaires des biens constituait encoré, par la force des choses, un phénomène bien plus marquant que les conflits intérieurs de la société paysanne. Il allait de soi que le rôle directeur dans tous les conflits avec l'administration du domaine incombait aux cultivateurs plus aisés, surtout dans les biens nationaux, où ils étaient mieux organisés et plus conscients de leurs intérêts.

Les statistiques officielles et fiscales du Duché distinguait plus d'une dizaine de catégories de la population paysanne. Les différences entre les diverses catégories étaient assez vagues et il arrivait que les mêmes dénominations avaient une signification différente dans différentes régions du pays. D'une manière générale l'on peut, cependant, diviser la société paysanne d'alors en trois groupes principaux:

1. Les paysans cultivateurs. Ce sont: a) les *okupnicy* (« ceux qui se sont rachetés »), les fermiers et les possesseurs emphytéotiques, non astreints à la corvée; b) les paysans corvéables — masse sur laquelle se fondait la structure agraire du pays — exploitant les terres de dimensions diverses contre le travail fourni au domaine, en utilisant leurs propres animaux de trait, c) les « closiers », c'est-à-dire les paysans disposant de toutes petites exploitations, ne permettant pas d'entretenir le cheptel, et par conséquent astreints uniquement à la corvée « à pied ».

2. Les paysans possédant une maison (ou la moitié d'une maison) et un lopin de terre, insuffisant pour l'entretien. Ils formaient une couche intermédiaire entre

les paysans-cultivateurs et le prolétariat rural. Ils étaient tenus à louer leur travail au domaine contre une rétribution sensiblement inférieure aux prix du travail libre.

3. Le prolétariat rural entièrement dépossédé de terre. Ce groupe est composé de *komornicy*: ceux qui louent leur travail au seigneur ou aux paysans contre un logement et un lopin de terre, de valets et de servantes, loués soit par le domaine, soit par les paysans (pour les remplacer dans l'exécution de la corvée), et enfin de manoeuvres, souvent errant à la recherche du travail saisonnier.

Les différences sociales entre ces groupes n'étaient pas rigides; dans le troisième groupe il y avait beaucoup de fils et de filles des laboureurs. Le personnel du domaine et les manoeuvres formaient déjà une couche distincte de prolétariat rural, mais les valets et les *komornicy* c'étaient le plus souvent les jeunes qui attendaient le moment d'hériter l'exploitation de leurs parents. Il en résulte que le tableau de la stratification de la paysannerie, dressé d'après les données concernant les chefs de famille, ne correspond pas à celui de la stratification de l'ensemble de la population paysanne. Sous cette réserve le tableau ci-dessous peut orienter de façon générale dans la structure de la société rurale. Il est établi sur les données de 1810, concernant sept parmi les dix départements du Duché (les chiffres manquent pour les trois départements de l'est).

Groupe	Chefs de famille	Ensemble de la population paysanne
	%	%
1 ^{ère}	28,8	45,2
2 ^e	8,5	12,1
3 ^e	62,7	42,7
	100,0	100,0

Les chiffres concernant le prolétariat dépossédé de terre sont sans doute un peu exagérés, tout d'abord parce que parmi les manoeuvres ou journaliers entrant dans la composition de ce groupe l'on a compté probablement une partie des journaliers des villes et, deuxièmement, parce que nous ne disposons pas de données concernant les territoires de l'est où la paysannerie était mieux pourvue de terres que cela n'avait lieu au centre et à l'ouest du pays. Cependant, même compte tenu des rectifications nécessaires, il est certain que la proportion des familles paysannes entièrement dépossédées de terre ou disposant d'un lopin insuffisant pour l'entretien s'élevait en moyenne pour tout le territoire du Duché à 50% au moins de l'ensemble de la population rurale.

Cette proportion diffère beaucoup de celle que l'on pouvait observer dans l'agriculture polonaise avant le démembrement du pays. La législation et les guerres napoléoniennes ont nettement accéléré la formation du prolétariat et sémi-prolétariat rural. Ce processus continuera après 1815, surtout dans les régions où la noblesse terrienne passera le plus tôt de l'exploitation fondée sur la corvée à l'exploitation de type capitaliste (*farm economy*), au moyen de son propre cheptel et du travail loué (la Grande-Pologne sous la domination prussienne, la région de Kalisz, etc.).

LES CLASSES POPULAIRES URBAINES

En 1810 les habitants des villes constituaient 18,5% de la population du Duché. Ce chiffre n'est cependant qu'une fiction administrative. De 633 cités disposant de statut urbain quatre seulement avaient plus de 10 mille d'habitants (Varsovie comptait 78 mille) et 60 seulement, donc moins de 10%, plus de 2000. La majorité écrasante des « villes » c'étaient des bourgades semi-agraires, avec un petit nombre d'artisans. Les villes moyennes à l'échelle du Duché c'étaient des centres commerciaux et administratifs. Dans la Grande-Pologne seulement il y avait un certain nombre de cités que l'on pourrait appeler « industrielles » — leur existence était liée à la fabrication du drap à domicile répandue dans cette région.

L'époque napoléonienne en Pologne n'a pas favorisé ni le développement industriel du pays, ni son urbanisation. La dévastation du pays par les troupes qui le traversaient, la crise agricole causée par le blocus continental, le manque de crédit ne contribuaient pas à stimuler les investissements, même s'il y avait des capitaux capables de prendre ce risque. Les essais d'industrialisation ont échoué lors du deuxième et du troisième partage de la Pologne, accompagnés de la faillite des banques de Varsovie: la majeure partie des manufactures ouvertes sous le règne de Stanislas-Auguste n'ont pas duré jusqu'à la création du Duché de Varsovie. Un autre effort d'industrialisation ne sera entrepris qu'à la fin des années 20, et il sera patronné par le gouvernement du Royaume de Pologne.

Dans cette situation, la sans-culotterie du Duché (admettant que l'on puisse employer ce terme) ne pouvait trouver d'emploi que dans l'armée, dans le service des grands seigneurs ou des bourgeois ou, enfin, chercher des travaux saisonniers, mais non pas dans l'industrie qui, pratiquement, n'existait guère. Le statut social incertain de ces groupes de population, se recrutant de tous les états de la société féodale (*homines vagi*), combiné avec le fait que très souvent ils n'avaient pas de domicile fixe, rend très difficiles toutes les estimations. D'une manière générale l'on peut toutefois constater que seules les villes de Varsovie, de Poznań et de Cracovie avaient un nombre plus élevé de cette « populace » qui déjà au XVIII^e siècle présentait un problème pour les autorités municipales et policières. La population des petites villes était relativement plus stable et d'une structure conforme aux modèles traditionnels.

Les artisans constituaient une sorte d'aristocratie des classes populaires urbaines (les cordonniers et les tailleurs étaient le plus nombreux). Malgré certaines dérogations, la procédure corporative d'avancement continuait à être suivie. L'apprenti ou le compagnon ne ressemblait guère au prolétaire — ouvrier d'usine, et la transformation d'un atelier d'artisan en une entreprise capitaliste n'avait lieu que sporadiquement en cette période. On estime qu'environ 10% de la population vivait du travail artisanal ou industriel.

On ne saurait dire beaucoup de la mentalité populaire à cette époque, étant donnée l'absence des sources provenant des milieux populaires ou en témoignant

directement. Les artisans et les couches populaires urbaines ont joué un certain rôle politique au moment où le radicalisme urbain en Pologne a atteint son point culminant, c'est-à-dire pendant l'insurrection de 1794. Par contre, sous la domination française les masses populaires urbaines n'ont pas manifesté beaucoup d'activité, néanmoins, au cours des campagnes de 1806 et 1809, elles ont nettement exprimé leurs sentiments patriotiques et leur hostilité à l'égard des magnats, ainsi que leurs espoirs rattachés à la personne de Napoléon.

LA BOURGEOISIE NOUVELLE

L'orientation générale de l'évolution paraît être la même en Pologne qu'en France, à une échelle plus modeste cependant, et avec certaines modifications importantes. Il semble, par conséquent, que l'on devrait distinguer, en Pologne aussi, plusieurs bourgeoisies et non pas une seule.

Dans le Duché nous n'entendons plus parler de grandes familles patriciennes de l'époque de la Diète de Quatre Ans, de ces riches commerçants et juristes, moins souvent des banquiers ou propriétaires des manufactures, qui jouaient alors le rôle principal dans la vie économique et politique des villes. Ils ont dû céder la place à une bourgeoisie de nouveaux-riches, de spéculateurs entreprenants enrichis par des fournitures à l'armée, de fermiers généraux, à une nouvelle génération de banquiers et d'agents de change.

Une différence essentielle par rapport à la France consistait en ceci que le capital industriel n'y jouait qu'un rôle secondaire, tandis que les possesseurs des capitaux mobiles réalisaient de grands profits, grâce aux circonstances politiques changeantes, à la cherté du crédit et à la marge élevée réalisée par les intermédiaires.

L'on ne saurait parler, non plus, d'une bourgeoisie moyenne de la fonction publique, car l'appareil gouvernemental du Duché (comme plus tard celui du Royaume de Pologne en période d'organisation et en période dite « constitutionnelle ») était dominé aux échelons supérieurs par l'aristocratie foncière, aux échelons inférieurs et moyens par une intelligentsia de fonctionnaires, rattachée par ses origines à la petite noblesse plutôt qu'à la bourgeoisie. Notons cependant l'affluence d'éminents juristes d'origine bourgeoise dans la magistrature du Duché et le rôle qu'ils ont joué dans la propagation du Code civil.

L'insuffisance de recherches dans ce domaine rend très difficile l'établissement des tableaux statistiques. Pour illustrer ces difficultés il suffit de dire que les statistiques des professions, telles qu'elles étaient établies dans le Duché et dans le Royaume, classaient dans la même catégorie les propriétaires des établissements d'une branche de l'industrie avec leur personnel et leurs ouvriers.

Plus particulièrement en ce qui concerne le groupe industriel, ces difficultés ne pourront être surmontées sans des recherches approfondies. Il est également très difficile d'isoler la bourgeoisie au sens strict du terme de l'ensemble des citadins-proprétaires: la limite entre un boutiquier et un commerçant est floue, ainsi que celle entre un patron artisan et un fabricant, et cela d'autant plus que durant le

premier quart du XIX^e siècle il n'y avait guère d'usines employant plus d'une vingtaine de travailleurs. De toute façon nous avons éliminé les fabricants du drap du groupe des « fabricants », étant donné que cette industrie avait des formes artisanales ou de travail à domicile. Par contre, l'absence des chiffres concernant les deux départements de l'est du Duché (dép. de Łomża et de Siedlce) ne présente pas beaucoup d'importance, étant donnée la faiblesse numérique et économique de la bourgeoisie de ces régions. De toute façon le tableau ci-dessous n'a qu'une valeur d'orientation générale.

	Personnes professionnellement actives (en milliers)	
	Duché 1810	Royaume 1819
I. Bourgeoisie de banquiers (banquiers, agents de change, prêteurs sur gages)	0,2	0,05
II. Bourgeoisie commerçante (commerçants, boutiquiers, marchands de bétail, fournisseurs)	14,2	9,3
dans ce groupe les commerçants de gros	5,0	.
III. Fabricants divers (à l'exclusion des fabricants du drap)	0,7	0,6
IV. Distillateurs et brasseurs	3,4	3,6

Malgré toutes les réserves qui s'imposent par rapport à ces estimations, elles font apparaître que la bourgeoisie commerçante dominait numériquement sans conteste, même si l'on ne prenait en considération que les commerçants de gros. La base économique du développement de la bourgeoisie commerçante consistait dans l'exportation des produits agricoles et du drap, ainsi que dans les fournitures militaires. Dans le groupe industriel l'industrie alimentaire dominait également. La production de l'eau-de-vie et de la bière occupait décidément la première place, étant la branche la plus répandue de production industrielle qui a déjà dépassé (quoique d'une manière encore très limitée) les formes artisanales, et c'est pourquoi nous l'avons classée à part. Cependant parmi les fabricants divers prédominent aussi les propriétaires des établissements d'industrie alimentaire (comme les huileries).

En somme, le commerce faisait vivre 1,7% de toutes les personnes professionnellement actives dans le Duché; si l'on y ajoute les hôteliers et les cabaretiers, ce pourcentage s'élève à 3,5%. C'est moins que ne faisait vivre l'artisanat, mais beaucoup plus que l'industrie proprement dite. Le nombre réduit de la bourgeoisie dans le Royaume par rapport au Duché résultait du fait que le Royaume était amputé de la Grande-Pologne — région économiquement la plus évoluée.

Cette structure sociale de la bourgeoisie, caractéristique pour la période préindustrielle, explique en partie sa faiblesse économique, sa dépendance à l'égard des propriétaires fonciers et l'absence d'une solidarité de classe. En comparaison avec les dernières années de la Pologne indépendante la période qui avait suivi les partages a apporté une régression profonde de l'idéologie bourgeoise. Non seulement toutes les tendances révolutionnaires, qui n'ont jamais été fréquentes, ont disparu entièrement, mais même les tendances réformistes se sont émoussées. L'émancipation civique et juridique de la bourgeoisie s'est faite dans le Duché de Varsovie du haut,

sans lutte et même sans activité politique de sa part. Cette bourgeoisie était trop peu indépendante, trop liée par ses intérêts à la structure économique existante du pays pour aspirer à une position sociale plus élevée et à une participation réelle au gouvernement. Elle a dû se contenter de l'obtention des droits électoraux et de l'introduction à la Diète d'un certain nombre de ses députés.

Sa composition multinationale n'était ici, non plus, sans importance (elle se composait notamment en grande partie de Juifs et d'immigrés de l'Ouest). Il n'y avait finalement aucune communauté dans le domaine des idées entre la bourgeoisie aisée et les couches populaires urbaines (les artisans, le peuple) et, d'autant moins, entre la bourgeoisie et la paysannerie. Les travaux des premiers écrivains politiques bourgeois du Duché — Staszic et Surowiecki, ne faisaient qu'annoncer l'idéologie de l'industrialisation, timidement et sans effets pratiques appuyée par le gouvernement. Ce genre d'activité ne va se développer que plus tard.

En terminant cette revue sommaire de la situation et de la stratification des principaux états et classes de la société polonaise, à la fin de l'époque napoléonienne, il convient de souligner quelques conclusions essentielles qui en découlent :

1. Dans le Duché de Varsovie les réformes juridiques et politiques réalisées par le pouvoir ont devancé les processus spontanés des transformations sociales et économiques. Une situation particulière fut créée : un peuple qui n'avait pas encore perdu les habitudes sociales propres à la société féodale, a commencé de jouir des droits nés de l'esprit de la révolution bourgeoise française. Le maintien des corvées malgré l'abolition du servage — phénomène curieux que l'on ne rencontre guère dans l'histoire de l'Europe — illustre le mieux cet état des choses.

2. Dans la situation politique du Duché, gouverné de façon autoritaire, ce conflit n'a pas fait naître une opposition importante. Par contre, il a déclenché un processus bilatéral d'adaptation : d'un côté les transformations institutionnelles stimulaient les changements structureaux et de l'autre, les milieux sociaux les plus influents, c'est-à-dire la noblesse terrienne et la jeune bureaucratie, rattachée à celle-ci par de nombreux liens, se sont efforcées, en partie avec succès, d'interpréter la législation napoléonienne dans un esprit conservateur.

3. Les guerres napoléoniennes et les migrations des populations, qu'elles ont entraînées, combinées avec l'affaiblissement, sinon le nivellement, des barrières séparant les états, ont contribué dans une très large mesure à l'accroissement de la mobilité sociale. L'ouverture de voies nouvelles de promotion sociale, résultant de la création d'un appareil administratif polonais et d'une armée nationale, y a également joué un rôle considérable. Ces processus qui ont touché une partie importante de la société, ne pouvaient pas être arrêtés au moment de la disparition du Duché ; ils continuaient et prenaient de l'ampleur aussi bien dans le Royaume de Pologne (dit Royaume de Congrès) que dans les territoires polonais annexés à la Prusse, donnant en résultat des rapports nouveaux des classes caractéristiques pour le régime capitaliste.

(Traduit par Monika Senkowska)

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

L'étude statistique de base, traitant des sujets auxquels le présent article est consacré, est celle de H. Grossman, *Struktura społeczna i gospodarcza Księstwa Warszawskiego na podstawie spisów ludności 1808 i 1810 r.* [La structure sociale et économique du Duché de Varsovie selon les recensements de la population de 1808 et 1810], « Kwartalnik Statystyczny », 1925. Certaines estimations de Grossman ont été récemment corrigées, par rapport aux départements de l'ouest du Duché, par Stanisław Borowski dans sa monographie fondamentale: *Kształtowanie się rynku siły roboczej w rolnictwie Wielkopolski* [La formation du marché du travail dans l'agriculture de la Grande-Pologne], Poznań 1964. H. Grynwaser analysait la stratification sociale de la noblesse et les courants idéologiques qui la parcouraient, dans son étude désormais classique, bien que controversée: *Demokracja szlachecka 1795 - 1831* [La démocratie nobiliaire 1795 - 1831], 1918, II éd. Wrocław 1951. Lors de la description de la stratification sociale de la paysannerie et lors de l'analyse du bilan de l'époque napoléonienne dans le domaine agraire on ne saurait pas se passer du livre de Z. Kirkor-Kiedroniowa *Włościanie i ich sprawa w dobie organizacyjnej i konstytucyjnej Królestwa Polskiego* [Les paysans et la question paysanne dans la période d'organisation et à l'époque constitutionnelle du Royaume de Pologne], Kraków 1912. Il est également utile de consulter le tome I^{er} de *Historia Towarzystwa Rolniczego* [L'histoire de la Société Agricole] de W. Grabski (Warszawa 1904). Le livre de R. Kołodziejczyk *Kształtowanie się burżuazji w Królestwie Polskim* [La formation de la bourgeoisie dans le Royaume de Pologne], Warszawa 1957, concerne, il est vrai, la période après 1815, mais il est indispensable pour comprendre les changements amorcés dans la période du Duché de Varsovie. Le développement de la bourgeoisie commerciale est analysé dans l'ouvrage de B. Grochulska *Handel zagraniczny Księstwa Warszawskiego* [Le commerce extérieur du Duché de Varsovie], Warszawa 1967. T. Łepkowski a analysé sous tous leurs aspects le recrutement et la situation des couches populaires urbaines de Varsovie dans: *Początki klasy robotniczej Warszawy* [Les débuts de la classe ouvrière à Varsovie], Warszawa 1956.

La synthèse la plus compétente et concise des problèmes sociaux, politiques et économiques du Duché est contenue dans les chapitres correspondants de *Historia Polski* [Histoire de la Pologne], vol. II, II^e partie, écrits par S. Kieniewicz (Warszawa 1958) ou dans le livre de vulgarisation de B. Grochulska *Księstwo Warszawskie* [Le Duché de Varsovie], Warszawa 1966. W. Kula a formulé dans son livre *Kształtowanie się kapitalizmu w Polsce* [La formation du capitalisme en Pologne], Warszawa 1955, qui a suscité bien des discussions, plusieurs hypothèses intéressantes concernant, entre autres, la période du Duché. La pensée économique a été étudiée dans son rapport avec la structure sociale par J. Górski dans sa monographie *Polska myśl ekonomiczna a rozwój gospodarczy 1807 - 1830* [La pensée économique polonaise et l'évolution économique de 1807 à 1830], Warszawa 1963. Et enfin, la plus récente des oeuvres de synthèse *Ustrój i prawo Księstwa Warszawskiego* [Les institutions politiques et le droit du Duché de Varsovie], Toruń 1965, écrite par un spécialiste éminent de cette période W. Sobociński, traite non seulement du droit, mais aussi du régime social au sens large du terme.